

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Marque commerciale**

AMI Silica Reagent 1a

**N° de produit**

A-85.420.560

**Numéro d'enregistrement (REACH)**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Réactif pour l'analyse de l'eau

**Utilisations déconseillées**

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom et adresse de l'entreprise**

SWAN Analytische Instrumente AG

Studbachstrasse 13

CH-8340 Hinwil

Suisse

Phone: +41 44 943 63 00

Fax: +41 44 943 63 01

**Personne à contacter**

M.Lendi

**Courriel**

info@swan.ch

**Fiche de données de sécurité rédigée le**

05-02-2019

**Version de la fiche de données de sécurité**

3.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Pictogramme(s) de danger**

Sans objet

**Mention d'avertissement**

-

**▼ Mention(s) de danger**

Sans objet

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

**Conseil(s) de prudence**

- Précautions -
- générales -
- Intervention -
- Stockage -
- Élimination -

▼ **Contient**

Sans objet

▼ **2.3. Autres dangers**

Sans objet

▼ **Autre étiquetage**

Sans objet

▼ **Autre**

Sans objet

**COV (composés organiques volatils)**

Sans objet

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

▼ **3.1/3.2. Substances/ Mélanges**

NOM :	Ammonium molybdate tetrahydrate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 12054-85-2 N° CER: 234-320-9 N° REACH: 01-2120756904-45
PROPORTION :	95-100%
CLASSIFICATION CLP :	NA

(\*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

**Autres informations**

-

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

▼ **Généralités**

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

▼ **Inhalation**

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

▼ **Contact cutané**

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

▼ **Contact visuel**

Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 15 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

▼ **Ingestion**

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

#### **Brûlure**

Sans objet

#### ▼ **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucunene particulier

#### ▼ **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucunene particulier

#### **Informations pour le médecin**

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### ▼ **5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de nitrogène. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

#### ▼ **5.3. Conseils aux pompiers**

Pas d'exigences particulières.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas d'exigences particulières.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

#### ▼ **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Les renversements mineurs sont ramassés à l'aide d'un chiffon. Le matériel doit être ramassé et jeté de façon à créer le moins de poussière possible. Balayer et ramasser. Doit être stocké dans des conteneurs d'élimination adaptés et bien fermés. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

#### ▼ **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### ▼ **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

#### ▼ **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

#### **Température de stockage**

Aucune information disponible

#### ▼ **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

▼ **Limites d'exposition**

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

▼ **DNEL / PNEC**

Pas d'informations

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

**Précautions générales**

Respectez une hygiène professionnelle générale.

**Scénarios d'exposition**

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

**Limite d'exposition**

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

▼ **Mesures techniques**

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

▼ **Mesures d'hygiène**

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

▼ **Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle**

Sans objet

▼ **Généralités**

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

**Équipements respiratoires**

NA

**Protection de la peau**

Pas d'exigences particulières.

▼ **Protection des mains**

Gants non nécessaires

**Protection des yeux**

Pas d'exigences particulières.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

▼ **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	Pas d'odeur
Seuil olfactif (ppm)	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Viscosité (40°C)	Aucune information disponible
Densité (g/cm <sup>3</sup> )	1.4

**Changement d'état**

Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Aucune information disponible

**Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie**

Point d'éclair (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

**Solubilité**

Solubilité dans l'eau  
n-octanol/coefficient d'eau

Soluble  
Aucune information disponible

**9.2. Autres informations**

Solubilité dans la graisse (g/L)

Aucune information disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Pas d'informations

▼ **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

▼ **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucunene particulier

▼ **10.4. Conditions à éviter**

Aucunene particulier

▼ **10.5. Matières incompatibles**

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

▼ **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

▼ **Toxicité aiguë**

Aucune information disponible

▼ **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Aucune information disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Aucune information disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucune information disponible

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Aucune information disponible

**Cancérogénicité**

Aucune information disponible

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

▼ **Effets sur le long terme**

Aucunene particulier

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

▼ **12.1. Toxicité**

Substance: Ammonium molybdate tetrahydrate  
Espèce: Daphnie  
Test: EC50  
Durée: 48 h  
Valeur: 140 mg/l

Substance: Ammonium molybdate tetrahydrate

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

Espèce: Poisson  
 Test: LC50  
 Durée: 96  
 Valeur: 420 mg/l

Substance: Ammonium molybdate tetrahydrate  
 Espèce: Algues  
 Test: EC50  
 Durée: 72  
 Valeur: 41 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Aucune information disponible			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
Aucune information disponible			

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

### ▼ 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

### ▼ 12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

#### Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

-

#### ▼ Étiquetage spécifique

Sans objet

#### Emballages pollués

Pas d'exigences particulières.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 – 14.4

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

#### ADR/RID

14.1. Numéro ONU	-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-
14.4. Groupe d'emballage	-
Notes	-
Code de restriction en tunnels	-

#### IMDG

UN-no.	-
Proper Shipping Name	-
Class	-
PG*	-
EmS	-
MP**	-
Hazardous constituent	-

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

**IATA/ICAO**

<b>UN-no.</b>	-
<b>Proper Shipping Name</b>	-
<b>Class</b>	-
<b>PG*</b>	-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

-

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

-

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Pas d'informations

(\*) Packing group

(\*\*) Marine pollutant

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Limites d'utilisation**

Seulement pour les utilisateurs professionnels

**Demandes de formation spécifique**

-

**Autre**

Sans objet

**Seveso**

-

**Sources**

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Non

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3**

-

**Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1**

-

**Autres éléments d'étiquetage**

Sans objet

**Autre**

Conformément à l'Article 31 de REACH, ce produit ne requiert pas de fiche de données de sécurité. Cette fiche de données de sécurité a été créée volontairement afin de fournir des informations pertinentes comme spécifié dans l'Article 32 de REACH. Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

**Homologué par**

Admin

**Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)**

15-06-2016(2.0)

**Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)**

15-06-2016

---

ALPHAOMEGA. Licens nr.:3618221614, 6.5.0.3  
[www.chymeia.com](http://www.chymeia.com)